



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CONTROLE SANITAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU DES PISCINES

prévu par les articles L.1332-1 à 9 du code de la santé publique, le décret du 26 mai 2021 relatif à la sécurité sanitaire des piscines et l'arrêté préfectoral du 26 avril 2018



PISCINE VILLEBON S YVETTE AQUAVELO VILLEBON-SUR-YVETTE

Liste des destinataires :

CENTRE AQUAVÉLO

MAIRIE DE VILLEBON SUR YVETTE

Prélèvements effectués le : 26/08/2026

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD91 par le Laboratoire
EUROFINS

**BASSIN
AQUAVELO
VILLEBON S
YVETTE**

Paramètres	Unités	Références de qualité*	Limites de qualité*	Signification	Résultats
Température de l'eau	°C	33°C**	36°C**	Une température supérieure à 36°C présente un risque pour la femme enceinte.	27,8
Transparence	sans objet	-	-	Une transparence mauvaise présente un risque de sécurité du baigneur.	Bonne
pH	unité pH	-	6,9 à 7,7	Il agit sur la désinfection et sur le confort du baigneur.	7,0
Chlorures	mg/L	250	-	Produit de dégradation du chlore. Une valeur supérieure à 250 mg/L peut traduire un renouvellement insuffisant de l'eau.	122
Stabilisant	mg/L	-	75	Il limite la dégradation du chlore sous l'effet des UV.	0
Chlore disponible	mg(Cl ₂)/L	-	2 à 5	C'est le désinfectant de l'eau en présence de stabilisant.	
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	-		2,41
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	-	Désinfectant de l'eau en l'absence de stabilisant. Non mesuré si le stabilisant est supérieur à 20	1,81
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	-	0,4 à 1,4	Non mesuré lorsque le stabilisant est supérieur à 20.	1,37
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	-	0,6	Si cette valeur est trop élevée, l'eau est irritante pour les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires.	0,60
Carbone organique total	mg(C)/L	5	-	Matière organique dans l'eau. Une valeur élevée traduit un renouvellement insuffisant de l'eau.	4
Trihalométhanes	µg/L	Bains à remous : 20	100	Produit des réactions entre le chlore et la matière organique. Dangereux en cas d'inhalation importante et répétée pendant une longue période.	33
Germes à 36°C	n/mL	100	-	Germes d'origine environnementale ou humaine, indicateurs d'un mauvais fonctionnement du traitement de l'eau.	0
Pseudomonas aeruginosa	n/(100mL)	-	0	Germes d'origine environnementale, indicateurs de la survie des germes pathogènes dans l'eau.	0
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	-	0	Germes témoins indicateurs de risque de contamination interhumaine.	0
Entérocoques	n/(100mL)	-	0	Germes témoins, indicateurs de contamination fécale récente.	0

* Seuils (applicables pour des bassin d'eau douce) à ne pas dépasser (limites) ou indicateur de dysfonctionnements sans impact direct sur la santé (références)

** Seuils applicables aux bains à remous uniquement

CONCLUSION(S) SANITAIRE(S) :

BASSIN AQUAVELO L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation en
VILLEBON S YVETTE : vigueur.

mardi 01 septembre 2026

Pour le Directeur Général et par délégation,
Pour le Directeur de la Délégation
départementale de l'Essonne et par
délégation,

Le responsable du Département
Santé-Environnement

Emmanuel CONTASSOT

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés de manière visible pour les usagers (article D1332-10 du code de la santé publique)